

Options de diffusion et Conditions générales

Mise à jour réalisée le 06 Janvier 2025

Les playlists peuvent inclure un maximum de deux titres pour votre promotion sur une durée de 2 mois.

Pour diffuser davantage de titres, nous vous recommandons d'explorer des solutions complémentaires, telles que :

- La diffusion d'un projet complet.
- La diffusion dans une émission dédiée.

Remarque : Vous avez également la possibilité d'attendre la fin de la période de diffusion de vos titres avant de passer une nouvelle commande pour une playlist.

Diffusion d'un projet dans une émission

Cette option offre aux artistes l'opportunité d'amplifier l'impact de leurs projets avec une durée de diffusion de 2 mois.

Note importante : Le nombre de titres diffusés peut être limité en fonction de la disponibilité des espaces. Si l'émission sélectionnée est complète, nous vous proposerons une autre émission adaptée pour diffuser votre projet.

Espace Publicité

Cet espace est dédié à l'affichage d'images de couverture qui redirigent vers le lien de téléchargement de votre projet (Spotify, iTunes ou autres plateformes).

Note importante :

Deux espaces publicitaires sont disponibles sur i2 Radio :

- Page d'accueil
- Page contact (service administratif).

Chaque espace est limité en disponibilité. Il est donc possible que nous vous informions qu'un ou les deux espaces sont complets au moment de votre demande.

Bloc d'Annonces Texte - Page d'Accueil

Durée d'affichage : 2 semaines

Cette option correspond à une bannière verte qui apparaît lorsque les auditeurs accèdent au site officiel d'i2 Radio. Elle inclut un texte accompagné d'un lien redirigeant vers une page de votre site ou plateforme de vente.

À noter :

La bannière n'est pas permanente et peut être retirée à tout moment d'un simple clic. Elle n'est visible qu'à la première connexion via votre moteur de recherche ou leurs d'un nettoyage de cache et cookies. Pour la visualiser à nouveau, il suffit de se connecter depuis un autre moteur de recherche.

Mise à Jour d'i2 Radio

Nous procédons régulièrement à des mises à jour tôt le matin ou tard le soir. Cela peut entraîner une interruption de la radio pendant quelques secondes.

Recommandation : Si vous constatez une coupure, cliquez sur le bouton Play ou rafraîchissez la page pour reprendre l'écoute.

Conditions de Diffusion sur i2 Radio

1. Contenu Autorisé

Tous les contenus soumis pour diffusion doivent respecter les lois en vigueur, ne pas contenir de propos diffamatoires, discriminatoires ou offensants, et être exempts de toute atteinte aux droits d'auteur.

2. Formats Acceptés

Les fichiers audio doivent être fournis dans un format standard tel que MP3, WAV. La qualité minimale requise est de 128 kbps pour garantir une diffusion optimale.

3. Droits et Autorisations

L'artiste ou le représentant doit détenir l'intégralité des droits sur le contenu diffusé.

4. Processus de Soumission

✓ Les fichiers et les informations concernant l'artiste (nom, titre, durée, genre musical) doivent être soumis via notre formulaire en ligne et par e-mail.

✓ Une fois les fichiers validés par notre équipe, un lien sécurisé de paiement sera envoyé à l'artiste ou au représentant.

5. Paiement de Diffusion Playlist

✓ Les diffusions Playlist sont valables pour une durée de 3 mois à compter de la date de validation des fichiers.

✓ Le paiement doit être effectué via le lien sécurisé fourni par e-mail après validation des fichiers.

✓ Aucun remboursement ne sera effectué une fois les fichiers validés et le paiement réalisé.

6. Sélection et Programmation

i2 Radio se réserve le droit de sélectionner les contenus qui correspondent à la ligne éditoriale de la radio et à sa grille de programmation.

7. Promotion et Partenariats

Pour toute demande de promotion spéciale ou partenariat (publicité, interviews, événements), veuillez contacter notre équipe commerciale ou remplir directement le formulaire de commande.

8. Engagements de i2 Radio

Nous nous engageons à diffuser le contenu validé dans les créneaux convenus et à informer l'artiste ou son représentant en cas de changement de programmation.

9. Révocation et Modification

i2 Radio se réserve le droit de retirer un contenu diffusé si celui-ci enfreint les présentes conditions ou fait l'objet d'une réclamation légale.

10. Contact

Pour toute question ou assistance concernant la diffusion de vos titres, contactez notre équipe.